

Centre de santé et de services sociaux
du Suroît



Visite d'Agrément Canada



Des constats positifs sur la qualité et la sécurité des services

Par **François Rabeau**, directeur général et **Louise Roussel**, directrice des soins infirmiers et coordonnatrice de l'Agrément

Au lendemain de la tournée des visiteurs d'Agrément Canada dans notre établissement, le comité de direction tient à souligner les efforts de toutes les équipes engagées dans le processus d'amélioration continue de la qualité de nos services. Depuis 2008, notre CSSS a franchi plusieurs étapes pour sa reconnaissance par Agrément Canada, et ce, en se conformant aux normes de qualité et de sécurité édictées. Les rencontres avec les équipes de la direction générale, l'imagerie médicale, la pharmacie et des salles d'opération ont fait valoir les actions initiées par le personnel pour optimiser, entre autres, la performance et les soins sécuritaires et de qualité dans des secteurs clés visés par le processus.

La direction est fière des constats positifs partagés par les représentants d'Agrément Canada quant à la mobilisation du personnel et la transparence témoignée sur les réalisations en cours. Nous enjoignons tous les intervenants du CSSS à poursuivre leurs efforts qui sont garants du succès de notre démarche de qualité. Nous vous remercions de votre adhésion à ce processus permanent lequel vous interpellera encore dans les prochains mois par des sondages, des audits et des activités reliées aux normes à respecter.

Gardons notre élan vers l'excellence! Soyons fiers des progrès réalisés. ■

Bénévoles recherchés
pour les Jeux du Québec.
p. 6

Les cas de clostridium
diminuent...
p. 8

L'Agrément : Une démarche en continu

OBJECTIF : soins et services sécuritaires et de qualité

- 25 au 29 sept. 2011 >>> Visite régulière d'Agrément Canada
- septembre 2011 >>> Inscription des preuves de conformité aux normes dans le portail d'Agrément Canada
- août 2011 >>> **Sondage du personnel sur la culture de la sécurité**
- février 2011 >>> **Sondage sur la satisfaction de la clientèle**
- janvier 2011 >>> Auto-évaluation : les équipes qualifiées procèdent à un état de situation de leur conformité aux normes prescrites pour leur secteur d'activité
- novembre 2010 >>> **Sondage sur le climat organisationnel**
Administration du sondage, plan d'action et diffusion
- novembre 2010 >>> État de situation sur les pratiques organisationnelles requises (POR) et travaux des équipes qualité pour atteindre la conformité
- novembre 2010 >>> Production d'un rapport d'étape requis par Agrément Canada pour les secteurs ciblés (organisme proactif et attentionné, soins ambulatoires, oncologie, imagerie diagnostique, soins et services à domicile, soins de longue durée, médecine, santé mentale, réadaptation et normes relatives à la chirurgie)
- octobre 2010 >>> Réception du rapport en lien avec la visite supplémentaire, diffusion des recommandations et des actions ciblées.

Sondage d'Agrément Canada La sécurité des patients est au centre des préoccupations !

La sécurité des patients dans l'ensemble des installations du CSSS demeure au centre des préoccupations. C'est ce que révèle un sondage élaboré auprès de membres ciblés de notre personnel par Agrément Canada. Le sondage réalisé pendant la période s'échelonnant du 1^{er} juillet au 17 août 2010 a aussi permis de retenir des actions prioritaires permettant de mieux gérer les risques et d'assurer de façon optimale, la prestation de soins sécuritaires et de qualité.

Ainsi les grandes lignes des résultats du sondage effectué par Agrément Canada font état d'une perception positive des répondants du CSSS quant à l'étude et l'évaluation des risques pour la sécurité des patients réalisées par les gestionnaires et le personnel associés aux unités de soins. Ceux-ci estiment aussi que les superviseurs et les gestionnaires tiennent compte des problèmes liés à la sécurité des patients et se produisant de façon répétée. Les participants visés par l'organisme d'accréditation regroupaient des membres du personnel :

- clinique (médecins, personnel infirmier, personnel paramédical);
- prodiguant des soins directs à la clientèle;
- œuvrant dans un service desservant l'unité de soins (laboratoire, entretien ménager);
- travaillant dans un service de soutien aux soins (maintenance);

- assumant la gestion et la coordination des secteurs cliniques;
- et responsable dans la haute direction.

Parmi ces répondants, 81 % ont accordé une note globale d'excellente à bonne pour la sécurité des patients dans notre établissement.

Les questions de sécurité font l'objet de discussion

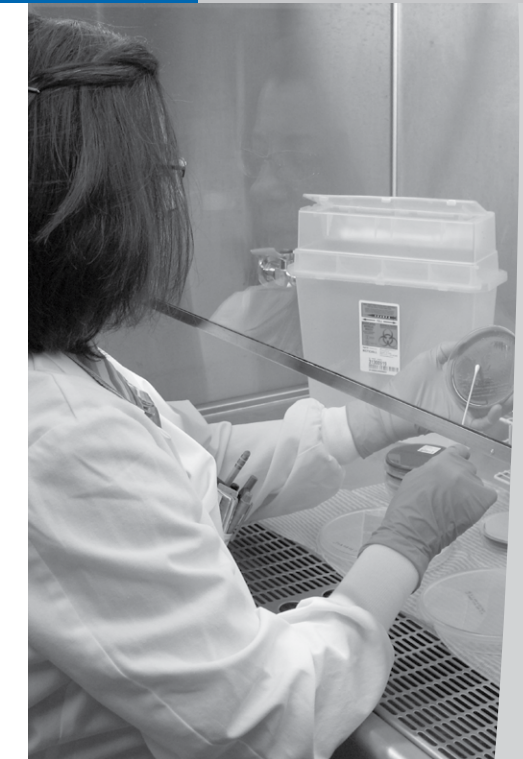
Par ailleurs, 71 % des répondants ont indiqué qu'ils discutent des questions relatives à la sécurité des patients avec leurs collègues. Ils avouent signaler leurs erreurs et apprendre de celles des autres. Ces personnes affirment aussi qu'elles confrontent un collègue qui s'adonne à une pratique dangereuse.

Fait intéressant également, ce sondage a permis d'identifier des actions prioritaires à mettre rapidement en place pour informer le personnel sur les activités en matière de gestion des risques. Des actions concrètes permettant de maintenir la santé et la sécurité des membres du personnel y sont aussi déterminées notamment dans les processus d'embauche, de mutation et de remplacement du personnel.

Les bons coups sont à souligner

« Ce plan d'action accorde également une place importante à la valorisation et aux bons coups à souligner dans ce secteur où les démarches constructives (non punitives) sont à favoriser lors d'analyse d'événements indésirables. »

- Louise Roussel, directrice des soins infirmiers et coordonnatrice de l'Agrément



Le taux de réponse à ce sondage pour le personnel interpellé soit : les membres des conseils professionnels, du comité de gestion des risques, les professionnels impliqués dans le développement de programmes cliniques et organisationnels, les pharmaciens et techniciens en pharmacie et l'équipe de gestionnaires, a atteint 42 %.

Nous profitons de la publication de cet article pour remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de répondre à ce sondage. ■

LA PERSONNE
AU CŒUR
DE NOTRE
APPROCHE
COLLECTIVE



Code d'éthique du CSSS Des responsabilités et engagements envers nos usagers

Notre CSSS a comme priorité de procurer aux usagers des services accessibles, continus et de qualité dans un environnement sécuritaire. Chacune de nos décisions en ce sens est guidée par les **valeurs** suivantes :

- le **respect** et la **reconnaissance** de la personne qui reçoit les services;
- le travail en **équipe**;
- l'**engagement** de chacun;
- la **créativité** à tous les niveaux;
- la **convivialité** du milieu.

Conformément à ces valeurs le CSSS a adopté un code d'éthique qui favorise la collaboration entre les usagers, leur famille et l'ensemble des intervenants. Il établit aussi les responsabilités et les engagements des intervenants envers les usagers.

Rappelons brièvement nos **responsabilités** :

- la qualité des soins;
- la sécurité;
- la responsabilisation;
- l'accompagnement et la représentation;

- la compréhension et l'appréciation des services par les usagers.

De plus, les intervenants du CSSS doivent adhérer aux **engagements** suivants à l'égard des usagers :

- le respect;
- l'intégrité;
- l'autonomie;
- le droit à l'information;
- le consentement aux soins et la confidentialité.

Commentaires et plaintes de l'usager

En tout temps, l'usager peut nous transmettre ses commentaires ou ses observations avec l'assurance qu'ils seront reçus et examinés avec respect. En cas d'insatisfaction, il peut déposer une plainte relative aux services qu'il a reçus ou qu'il aurait dû recevoir. À cet effet, un formulaire est disponible à l'accueil de nos installations. L'usager doit alors s'adresser à la commissaire aux plaintes et à la qualité des services, **Gisèle Lacoste**, en composant le **450 371-9920, poste 2280**. ■

Le code d'éthique du CSSS est disponible à l'accueil de toutes nos installations et sur notre site intranet dans la section de la direction générale.

Des exercices d'évacuation pour apprendre l'importance de la prévention

Récemment, des exercices d'évacuation en cas d'alerte d'incendie ont été organisés à l'hôpital, au Centre de jour pour adultes et au Centre d'hébergement Cécile-Godin. L'opération a permis aux intervenants impliqués de prendre connaissance des protocoles et des procédures d'urgence dans une telle situation.

Daniel Sauvé, directeur des ressources techniques s'est dit satisfait de l'opération qui nous a démontré l'importance d'investir dans la prévention et la gestion des risques. «La participation active du personnel et les discussions que ces exercices ont générées, ont été des plus positives. Nos simulations ont aussi démontré aux visiteurs d'Agrément

Canada de 2008 que nous avons tenu parole en mettant à jour nos procédures», estime-t-il.

Pour **Louise Roussel**, coordonnatrice de l'Agrément au CSSS, les exercices favorisent l'apprentissage. «Ils nous ont permis d'apprécier le professionnalisme des intervenants» a-t-elle commenté. ■



Répit aux proches aidants: Un partenariat réussi!

Par **Nathalie Archambault**, organisatrice communautaire

Issus d'un accord de coopération entre le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Suroît et la Société Alzheimer du Suroît (SAS), les Services locaux de répit aux proches aidants sont accessibles à tout proche aidant d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection connexe, d'une personne en perte d'autonomie ou atteinte d'une déficience physique. La personne aidée doit résider sur le territoire de notre CSSS et être desservie par les services externes de la direction réseau personne en perte d'autonomie (DRPPA). La formule consiste à offrir des services de répit, le jour ou en début de soirée, en semaine. Une période maximale de huit heures par semaine de répit, est accordée, selon un horaire régulier.

Les besoins des proches aidants sont très variés. Les Services locaux de répit aux proches aidants permettent

à ceux-ci de s'accorder du temps et de vaquer à leurs occupations sans se sentir coupables «d'abandonner» la personne atteinte aux soins d'un étranger.

Les proches aidants doivent s'adresser au guichet d'accès de la DRPPA en composant le 450 371-0143, poste 13146. Un intervenant des services externes procédera à l'évaluation de la demande et, le cas échéant, à la référence auprès de la coordonnatrice des services de répit à la Société d'Alzheimer. Dans le cas où la personne aidée est connue des

services externes, le proche aidant doit faire une demande auprès de l'intervenant pivot responsable du suivi de la personne aidée. Celui-ci assumera la référence auprès de la Société d'Alzheimer. ■

Heures de répit allouées aux proches-aidants :

- En 2008-2009, près de **6 000 heures** à une quarantaine de proches aidants
- En 2009-2010, plus de **9 300 heures** à une cinquantaine de proches aidants



Les membres de la Société d'Alzheimer du Suroît

J'aime être bénévole

la musique
cuisiner
la famille
la nature



Représentante déléguée par notre CSSS au C.A. de la 46^e Finale des Jeux du Québec dans notre région, **Manon Rousse** est une fière ambassadrice du secteur de la santé. C'est avec empressement qu'elle a accepté d'y siéger avec les représentants d'une vingtaine de partenaires dont les deux villes hôtes soit Salaberry-de-Valleyfield et Beauharnois. Nutritionniste de formation et coordonnatrice des ressources professionnelles dans notre organisation, elle relève, en plus de ce mandat spécial, le défi de diriger bénévolement le comité responsable d'offrir les services de santé pour les 3 000 jeunes athlètes et leurs familles. Pour l'heure, Manon Rousse veut mobiliser notre personnel afin de recruter des bénévoles.

Avis de recherche

Elle cible des médecins, infirmières, physiothérapeutes et inhalothérapeutes intéressés à offrir un minimum de deux blocs de 4 heures de bénévolat dans le cadre des Jeux qui se tiendront du 25 février au 5 mars 2011. Des secouristes seront aussi requis. Pour mieux outiller les per-

À vous de jouer! Bénévoles recherchés pour les Jeux du Québec

sonnes volontaires, des formations sont prévues sur les premiers soins et les blessures sportives.

« Quelle belle façon de s'impliquer auprès des jeunes, de les soutenir dans leur dépassement. Le sport contribue au mieux-être et à la prévention des problèmes de santé. Voilà aussi une occasion privilégiée de faire rayonner nos valeurs et notre engagement dans la communauté. »

- Manon Rousse

Son enthousiasme contagieux touche-t-il quelques-unes de vos cordes sensibles? Si oui, rendez-vous sur le site hiver2011.jeuxduquebec.com pour télécharger le formulaire du bénévole. Les conditions prévoient que vous devez être âgé de 12 ans et plus et que vous n'avez pas de dossier criminel. Après avoir complété ce formulaire, vous devez le déposer au choix à la Maison des Jeux, située au 47, rue Perreault à Salaberry-de-Valleyfield, aux Services des loisirs de la ville ou encore à l'Hôtel de ville de Beauharnois.

Une mini urgence

Le comité santé piloté par Manon Rousse regroupe **Linda Haworth**, directrice adjointe du comité, **Dre Michèle Lecompte**, superviseuse médicale, **Benoît Geneau**, superviseur des ressources professionnelles, **Hélène Morin**, co-responsable des ressources humaines, **Pauline Bernier** et

Aline Leduc, co-superviseuses de la centrale de santé ainsi que **Nathalie Sauvé**, secrétaire. Outre ces membres bénévoles de notre personnel et retraités, l'équipe se compose de **Jean-Guy Poulin**, infirmier chez Bombardier, **Michel Plante** des Ambulances CETAM et de **Carmen Roy**, professeure au secteur postsecondaire du Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac (assistance en soins infirmiers). C'est d'ailleurs dans cette école adjacente à l'École secondaire Baie-Saint-François que sera installée la mini-urgence pour accueillir et traiter les athlètes.

L'infrastructure devra permettre d'assurer les services de santé durant la durée des Jeux et cela, en utilisant le moins possible l'Hôpital du Suroît et l'Hôpital Anna-Laberge. Plusieurs ententes avec des spécialistes sont nécessaires telles avec un dentiste et un radiologiste. Rappelons que 18 sports de compétitions et 3 de démonstrations sont au programme. Les compétitions se tiendront sur 15 sites.

Le grand scénario des Jeux dans notre région est basé sur la participation de plus de 3000 bénévoles. Plusieurs autres tâches peuvent vous interpeller: dans les domaines de l'accueil, l'alimentation, l'entretien, l'approvisionnement, le transport d'équipements, l'informatique, l'animation, etc. Faites connaître votre disponibilité, le plus tôt possible, et soyez parmi les prochains à vous mobiliser pour jouer à votre tour, avec fierté! ■

Le comité 0-5-30 passe à l'action!



CHAQUE JOUR



Zéro tabagisme



Cinq fruits et légumes



Trente minutes d'activités physiques

L'automne marquera le lancement officiel du plan d'action préparé par le comité 0-5-30 du CSSS (zéro tabagisme, cinq fruits et légumes et trente minutes d'activités physiques). Celui-ci prévoit plusieurs activités qui nous inciteront à cesser de fumer, à mieux nous alimenter et à bouger davantage. Voilà la suite concrète au sondage sur les habitudes de vie que ce comité avait réalisé auprès des membres de notre personnel. Kiosques d'information, séances de formation, ateliers de nutrition et d'exercices à faire au bureau, rendez-vous midi de gymnastique et yoga, mise sur pied d'un club de marche,

participation aux défis: J'arrête, j'y gagne! et 5/30, figurent au tableau des activités qui vous seront proposées après le dépôt du plan d'action au comité de direction qui doit y donner son aval. D'autres activités vous seront dévoilées au cours de l'année. Le programme 0-5-30 est une combinaison d'habitudes préventives qui contribue au maintien d'une bonne santé.

Au CSSS, le public cible identifié par le plan d'action actuel est formé des membres de notre personnel. Le comité piloté par **Marielle Beaulieu**, responsable de mettre cette approche de l'avant à l'interne, regroupe aussi **Nicole Beaudoin**, kinésiologue et répondante pour le programme de prévention des chutes auprès des aînés (PIED), **Caroline Boudreau**, hygiéniste dentaire, **Diane Dufour**, agente de promotion 0-5-30 et technicienne en diététique, **Chantal Lefort**, chef de la production et de la distribution alimentaire, **Louise**

Pagé, agente d'information, **Nancy Loïselle**, conseillère en formation et au développement organisationnel et **Nancy Richer**, inhalothérapeute répondante pour le Centre d'abandon du tabagisme. Le comité peut aussi compter sur le soutien de **Gilbert Lecault**, chef des installations matérielles et **Ginette Pariseau**, directrice réseau famille, services généraux et santé publique.

Volontaires recherchés

Des membres de notre personnel sont recherchés pour se joindre à cette équipe stimulante afin de prendre en main des actions souhaitées par les répondants au sondage. À titre d'exemple, si vous désirez implanter un club de marche, vous pouvez contacter **Marielle Beaulieu au 450 371-0143, poste 3291**. Faites connaître vos intérêts et votre disponibilité sans tarder!

Ne manquez pas nos capsules d'information dans La synergie. ■





« Les cas de clostridium ont diminué, ne baissons jamais la garde! »

- Sylvie Latreille, responsable de la prévention des infections

Latreille, car la prévention est un travail d'équipe exigeant quotidiennement notre vigilance. Au cours des six dernières années, les nombreux cas de maladies d'origine nosocomiale et les décès associés ont poussé les équipes à appliquer rigoureusement les protocoles et procédures pour les contrer.

Parmi celles-ci, nous comptons maintenant un protocole médical pour les patients hospitalisés prenant des antibiotiques, lequel prévoit l'administration de probiotiques. Les médecins autorisent

l'application du protocole prévu soit: la prescription de Dan Active, deux fois par jour. Le service d'alimentation en collaboration avec les équipes soignantes gèrent la distribution. Ce protocole a été mis en force au printemps et se base sur des études qui ont démontré son efficacité dans le renforcement de l'immunité intestinale.

Nous souhaitons maintenir cette tendance à la baisse grâce à la collaboration de tous les membres de notre personnel. ■

Le travail d'équipe est un atout dans la prévention des infections nosocomiales. Le lavage des mains, les prescriptions des bons antibiotiques, les mesures d'hygiène, de salubrité et d'entretien complètent le tableau des conditions gagnantes. Pour **Sylvie Latreille**, responsable de la prévention des infections, ces pratiques sont fortement liées à la baisse des cas déclarés de diarrhées associées au clostridium difficile au CSSS. En effet, si notre organisation a déjà enregistré un des pires taux d'incidence de cette infection acquise en milieu hospitalier et associée à la prise d'antibiotiques (2004-2005), elle affiche maintenant l'un des plus bas taux de tous les hôpitaux du Québec soit 1,1 cas pour 10 000 jours présence. Ce taux établi par la surveillance provinciale obligatoire et effectuée par l'Institut de santé publique pour la période du 16 août 2009 au 5 décembre 2010, est bien en dessous de la moyenne montréalaise (5,5 pour 10 000 jours présence) et celle du Québec (5,6 pour 10 000 jours présence).

«Même si les cas de clostridium difficile ont diminué, ne baissons jamais la garde», prévient Sylvie



La Voie de la DSI

Par **Louise Leduc**, conseillère en soins infirmiers et gestion des risques

Prévention des chutes

Le CSSS du Suroît ayant l'obligation de promouvoir une culture de sécurité pour sa clientèle, un programme de prévention des chutes a été développé par un comité représentant tous les milieux de soins (soins de courte durée, santé mentale, soins d'hébergement, personne en perte d'autonomie). L'implantation de ce programme débutera en septembre sur l'unité pilote du 8^e étage (médecine) à l'hôpital. Par la suite, le programme sera réévalué et l'implantation progressive se fera dans tous les services/unités du CSSS. Une formation est prévue à cet effet. Votre supérieur immédiat vous tiendra au courant.

Rapports incident/accident

Afin de faciliter la tâche de chacun et de gagner du temps précieux, vous utiliserez bientôt une version électronique pour compléter les rapports d'incident/accident (formulaire papier AH-223). Vous verrez donc apparaître sur le bureau de vos ordinateurs l'icône «GESRISK» qui servira à vous relier automatiquement au logiciel. Une petite formation de quelques minutes vous sera donnée pour en connaître les modalités d'utilisation. L'implantation se fera aussi de façon graduelle et nous serons heureux de vous accompagner avec cet outil convivial. ■



Travail d'été pour les externes Une belle expérience pour la relève soutenue par nos infirmières

Par **Claudia Demers**, conseillère à la direction des soins infirmiers

Le 12 août dernier se tenait un déjeuner causerie avec les 13 externes en soins infirmiers ayant œuvré auprès de notre clientèle, cet été. Après avoir été impliqués dans la prestation et la gestion des soins pendant plus de six semaines tant dans les unités de médecine, chirurgie, gériatrie active, qu'au Centre Mère-Enfant et en réadaptation fonctionnelle intensive au centre d'hébergement, les externes retournent poursuivre leur dernière année de formation en Soins infirmiers pour la plupart au Collège de Valleyfield. Les externes en soins infirmiers quittent notre établissement avec un immense degré de satisfaction

face à leur apprentissage. Plusieurs ont vanté l'accueil reçu et l'expérience enrichissante vécue. Parmi ce groupe formé de 11 femmes et d'un homme, quelques-unes sont déjà préposées aux bénéficiaires chez nous et poursuivent leurs études pour devenir infirmières.

Nous tenons sincèrement à les remercier pour leur fidèle présence, leur vent de fraîcheur et de professionnalisme. Le temps passé dans nos installations leur a permis de faire plusieurs liens entre la théorie et la pratique, s'intégrer dans une équipe de travail et d'effectuer plusieurs rôles et fonctions. Nous

tenons aussi à souligner le travail des marraines qui, tout au long de l'été, ont accompagné ces novices dans leur future carrière. Par leur expérience et leur compétence en tant qu'infirmière experte, elles ont su transmettre leur savoir à cette relève si précieuse.

Nous vous souhaitons du succès dans la poursuite de vos études. Nous espérons vous croiser dans nos milieux de stage et vous accueillir à nouveau dans votre futur rôle de candidat à l'exercice de la profession infirmière au printemps 2011. ■



Les externes de l'été 2010 et Julie Boyer, infirmière monitrice



Nouveau programme clinique en santé mentale jeunesse

Par **Benoît Geneau**, coordonnateur psychiatrie justice régionale et santé mentale jeunesse



Les membres du comité de réorganisation : Chantal Leduc, directrice réseau santé mentale, Ariane Gendron, psychologue, Nathalie Messier, travailleuse sociale, Andrée Bastien, ergothérapeute, Benoît Geneau, coordonnateur et Colette Sauvé, travailleuse sociale. Absentes de la photo : Hélène Phaneuf, retraitée, et Lorraine Gauthier, consultante.

Le dernier plan d'action ministériel en santé mentale a guidé la réorganisation des services en fonction d'une responsabilité populationnelle et de la hiérarchisation des services. Ces principes fondamentaux et la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines ont imposé une nouvelle vision et des modifications dans la pratique professionnelle en santé mentale.

Au CSSS du Suroît, une équipe des services en santé mentale jeunesse s'est penchée sur les mesures à mettre en place pour maintenir et accroître une offre

de services de qualité. À l'issue de cet exercice soit, le 15 juillet dernier, les membres du comité de réorganisation présentaient leur tout nouveau programme clinique.

Les objectifs du programme visent notamment à la réduction des délais d'attente pour les jeunes, une pratique clinique conforme aux meilleures pratiques de même qu'une offre de service équitable pour les populations à rejoindre (des CSSS du Suroît, de Vaudreuil-Soulanges et du Haut-Saint-Laurent).

Le programme de santé mentale jeunesse deuxième ligne est maintenant disponible sur l'intranet de même que plusieurs autres renseignements pertinents permettant de mieux connaître ce service. ■

Tournoi de golf de la Fondation de l'Hôpital

4 membres du personnel gagnent un laissez-passer :

- **Daniel Dupuis**, préposé à l'entretien ménager Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc
- **Denise Gougeon**, agente administrative CLSC de Salaberry-de-Valleyfield
- **Mathieu Leclerc**, technologue médical Hôpital du Suroît
- **Élise Turmel**, agente administrative Hôpital du Suroît

Ils sont les heureux gagnants du tirage réalisé par la direction du CSSS pour une participation au tournoi de golf de la Fondation de l'Hôpital du Suroît. Celui-ci se tenait le 15 septembre au Club de golf Sommerlea, à Vaudreuil-Dorion.

Rappelons que cette activité de financement permettra l'achat d'un fluoroscope mobile pour les salles d'opération de l'hôpital permettant ainsi aux chirurgiens de pratiquer plus d'interventions de haut niveau.

Félicitations à notre quatuor! ■



Le port de la carte d'identité Pour une approche personnalisée et sécuritaire

Le port de la carte d'identité favorise une approche plus personnalisée et sécuritaire auprès des personnes qui bénéficient de nos services dans toutes nos installations et dans les milieux de vie. C'est pourquoi, en commençant la journée ou le quart de travail, il importe de la porter que ce soit sur un cordon autour du cou ou épinglée à un vêtement.

Une politique de l'établissement exige d'ailleurs le port de la carte d'identité pour toute personne œuvrant au CSSS du Suroît. L'identification est nécessaire et rassurante pour la clientèle. Que nous soyons employé, médecin, bénévole, stagiaire ou contractuel, nous devons porter la carte, en tout temps, avec égard et respect pour les personnes qui nécessitent nos services. Des avis, voire des sanctions, peuvent être émis en cas de dérogation à cette politique. En aucun cas, la carte ne devrait être altérée.

Dans une organisation dont le personnel se compose de 2000 membres, il est aussi très apprécié de pouvoir identifier les titres d'emploi des collègues que nous cotoyons. ■

« Le port de la carte d'identité contribue à la qualité de notre relation professionnelle avec la clientèle et l'ensemble du personnel. Portons la fièrement! »



Johanne Bouchard, directrice des ressources humaines

« En tant que préposée à l'entretien, je me déplace beaucoup dans l'hôpital et lorsque les gens voient ma carte d'identité, ils me demandent souvent des renseignements. Plusieurs sont perdus et je les dirige vers les services, au besoin. »



Chantal Morin, préposée à l'entretien

« La carte officialise notre statut dans l'organisation. La clientèle sait que nous ne sommes pas des étrangers et peut compter sur nous pour obtenir des renseignements ou de l'aide. »



Isabelle Savard, adjointe à la direction des affaires médicales

« Les usagers hospitalisés et leur famille peuvent identifier les gens qui circulent dans les chambres et sur les unités. Cela est plus rassurant pour eux. De plus, lorsque nous devons travailler plus tard le soir et que nous croisons d'autres personnes sur les unités administratives ou de soutien, il est rassurant de voir que les gens que nous rencontrons ont une carte d'identité. »



Louise Pelletier, agente administrative

« Je porte ma carte dès que je quitte mon auto dans le stationnement. Les usagers la voient et certains me demandent où se trouve l'urgence. Cela fait partie des services que nous pouvons donner. »



Nancy Loiseau, conseillère en formation et au développement organisationnel

« Pour certains patients plus confus, le port de la carte d'identité est très utile. Ils peuvent mettre un nom sur le visage de la personne qui les traite. »

Dr Richard Lussier

« Lorsqu'un code est signalé, je regarde au verso de ma carte pour savoir à quoi il correspond et je suis informée de la situation. »



Josée Cloutier, infirmière auxiliaire

« C'est très important de porter la carte. Les patients savent à qui ils ont affaire. Comme je travaille aussi beaucoup avec les familles, cela leur permet de connaître mon identité. »



Chantal Dumont, infirmière de liaison

« Je porte ma carte sur laquelle mon titre d'emploi de travailleuse sociale est inscrit. Cela incite les gens à me demander une assistance sociale. Je trouve que cela a quelque chose de réconfortant. »



Anne-Élise Bissonnette, travailleuse sociale

« Je suis fier de porter ma carte. Cela fait partie de mon sentiment d'appartenance. »



Nicolas Bessette, directeur adjoint aux ressources techniques

NOMINATIONS



Trip DON encore cette année!

Par **Patricia Gagné**, directrice des communications et du développement à la Fondation de l'Hôpital du Suroît

La vente des billets loto-voyage reprend pour une deuxième année. Celle-ci se déroulera du 12 au 22 octobre 2010.

650 billets seront mis en vente cette année, ce qui représente 150 billets de plus que l'an dernier. Le coût du billet est de 156\$ et peut être payé sous forme de prélèvements sur la paie.

28 prix à gagner : 13 voyages et 15 prix en \$

1 voyage de 5 000\$

9 voyages de 3 000\$ pour 2 personnes

3 forfaits week-end de 750\$ et

15 prix en argent de 300\$

Dès le 12 octobre, vous pourrez vous procurer votre formulaire d'inscription auprès de votre ambassadeur au CSSS. Celui-ci sera alors en mesure de vous remettre votre billet. La liste complète de ces personnes est disponible dans l'onglet des communications sur l'intranet. D'autres informations suivront sous peu... ■

AGENDA

Le mardi 21 septembre 2010 à 20h

Réunion du conseil d'administration

Hôpital du Suroît

Pavillon Émilie-Gamelin

Salles Harfang des Neiges et Balbuzard

Le jeudi 21 octobre 2010 à 19h (6 rencontres hebdomadaires)

En santé après 50 ans

CLSC de Salaberry-de-Valleyfield

Diane Ladouceur

Téléphone : 450 371-0143, poste 3022 ou

Courriel : diane.ladouceur@rrsss16.gouv.qc.ca.

La prochaine édition de La synergie paraîtra le 13 octobre 2010.



Sylvie Fortin a été nommée chef des services hospitaliers en psychiatrie interne à la direction réseau en santé mentale. Elle est en fonction depuis le 30 août dernier. Elle peut être jointe au 450 371-9920, poste 2137.



Luce Martin a été nommée adjointe à la direction générale. Elle est entrée en fonction le 16 août dernier. Elle peut être jointe au 450 371-9920, poste 2799.

Campagne Centraide 2010

Le 22 septembre, Centraide Sud-Ouest procédera au lancement de sa campagne 2010. Au cours des semaines qui suivront, nous ferons appel à votre générosité pour soutenir les organismes de la région. **Louise Pagé**, agente d'information au CSSS du Suroît assumera la responsabilité de la campagne à l'interne. ■

Centre de santé et de services sociaux du Suroît

150, rue Saint-Thomas

Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 6C1

Téléphone : 450 371-9920, poste 2184

La synergie est le journal interne du CSSS du Suroît. Elle est réalisée par : Monique André, Marie-Claude Lafleur, Caroline Morin et Louise Pagé.

Impression : Art-Sélect inc.

Tirage : 1 100 copies